



Invitation Réunion Publique



Habitants éligibles à la fibre optique

Châteauroux, le 15 avril 2025,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que les acteurs publics (Europe, Etat, Région Centre Val de Loire, Département de l'Indre et Communautés de communes), réunis au sein du RIP36, ont déployé sur votre commune un réseau très haut débit en fibre optique. Ce réseau est désormais exploité et maintenu dans le cadre d'une délégation de service public par la société Berry Fibre Optique.

L'ouverture commerciale des services très haut débit approche mais vous devez encore patienter trois mois avant de pouvoir souscrire à une offre fibre optique auprès du fournisseur d'accès internet de votre choix.

Pendant cette période, optez pour un raccordement service public à la fibre optique !

Le raccordement service public permet de déployer, avant l'ouverture commerciale, un câble de fibre optique depuis le domaine public jusqu'à l'intérieur de votre logement ou de votre local à usage professionnel, avec la pose d'une prise terminale optique (PTO). Ainsi, vous serez prêt pour bénéficier des services du très haut débit ! Il vous suffira en effet de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur commercial de votre choix dès que l'ouverture commerciale sera effective.

Quels sont les avantages du raccordement service public ?

- **Gagner du temps** : dès que les offres commerciales des fournisseurs d'accès internet seront disponibles vous pourrez bénéficier des services les plus puissants en matière d'accès Internet, de télévision et de téléphonie au même titre que les habitants des zones les plus urbaines de France.
- **Bénéficier d'un raccordement de qualité réalisé sous le pilotage direct de Berry Fibre Optique**, le raccordement service public vous garantit une installation de la fibre optique conforme aux règles de l'art.

Afin de recevoir davantage d'explications sur ce nouveau réseau et les offres de services désormais à votre porte, nous vous invitons à une réunion publique qui aura lieu :

Le jeudi 15 mai à 18h30
Salle des fêtes,
21 route de Frédille,
36110 SAINT-MARTIN-DE-LAMPS

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site internet de Berry Fibre Optique <https://berryfibreoptique.fr/> ou à contacter le **02 45 45 00 30**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

M. Laurent ROUSSAT
Directeur de Berry Fibre
Optique

M. Marc FLEURET
Président du Syndicat Mixte RIP 36
Président du Conseil départemental de l'Indre